

Conditions particulières - Noms de domaine (Boxis)

Version : 28.12.2025

La présente CP complète les Conditions générales de service (« CGS »). En cas de contradiction, la hiérarchie prévue à l'Article 1.4 des CGS s'applique.

Elles s'appliquent à tout enregistrement, renouvellement, transfert, restauration et gestion de noms de domaine.

IMPORTANT - Hors périmètre / facturation Toute demande hors périmètre (p.ex. configuration, assistance applicative, migration, sécurité, coordination tiers, restauration/réversibilité, etc.) est traitée en Services Professionnels (CGSP) et facturée au temps passé selon le tarif et les modalités de l'Annexe - Frais de service, plus coûts tiers au réel.

Conformément à l'Article 5.7 des CGS, certaines opérations relatives aux noms de domaine peuvent être considérées comme sensibles (p.ex. transfert, changement de titulaire, changement de serveurs de noms, verrouillage/déverrouillage, suppression, restauration) et nécessiter une approbation explicite lorsqu'elles sont demandées via Support.

1. Éligibilité / données exactes

Le Client garantit l'exactitude et la mise à jour des données relatives au Titulaire et aux contacts (administratif/technique/facturation), ainsi que la licéité des justificatifs fournis.

Toute donnée fautive, incomplète, non mise à jour, ou non conforme aux exigences du Registre et/ou d'un bureau d'enregistrement peut entraîner le refus d'une opération, la suspension, le verrouillage ou la suppression du nom de domaine, sans indemnité. Boxis peut demander à tout moment des justificatifs et suspendre une opération dans l'attente de leur réception.

2. Règles du Registre / mandat

Le Client mandate Boxis pour exécuter les opérations demandées (p.ex. enregistrement, renouvellement, transfert, mise à jour de contacts, modification DNS, restauration).

Les règles du Registre et/ou du bureau d'enregistrement s'appliquent (éligibilité, formats, délais, procédures de transfert, périodes de rédemption/quarantaine, mécanismes de verrouillage, litiges). Boxis n'est pas responsable d'un refus, d'un blocage, d'un délai, ou d'une contrainte imposée par un Registre, une autorité, ou un tiers habilité.

3. Irréversibilité / non-remboursement

L'enregistrement, le transfert, le renouvellement, la restauration ou certaines modifications peuvent être irréversibles et/ou immédiatement exécutées auprès de tiers.

Sauf droit impératif, aucune annulation ni remboursement n'est dû une fois l'opération initiée, confirmée ou exécutée (y compris si le Client se trompe de nom de domaine, d'extension, de durée, ou si le Registre applique des restrictions).

4. Renouvellement / expiration

Le Client est seul responsable du renouvellement et du maintien des moyens de paiement. Les notifications éventuelles (p.ex. emails de rappel) ne constituent pas une garantie et n'exonèrent pas le Client de sa responsabilité.

À l'expiration, le nom de domaine peut être suspendu, puis supprimé, selon les règles du Registre. Une restauration, si possible, peut impliquer des coûts tiers et des délais. Les restaurations et opérations associées sont facturées (coûts tiers + temps Boxis).

5. DNS / sécurité

Le Client est responsable de la configuration DNS (zones, serveurs DNS, enregistrements, TTL), des accès et de la sécurité. Les délais de propagation DNS sont inhérents au fonctionnement d'Internet et ne sont pas garantis.

Toute intervention d'assistance, d'audit, de correction, de sécurisation (p.ex. DNSSEC), ou de restauration/réversibilité est susceptible d'être facturée (CGS/CGSP).

6. Abus / litiges

Sont interdits notamment : fraude, phishing, distribution de malwares, spam, atteinte aux droits de tiers (marques, droits d'auteur), contenus illicites, et activités contraires au droit applicable.

Boxis peut, sur demande d'une autorité/tiers habilité, sur alerte abuse, ou en cas de risque sécurité/réputation, suspendre, verrouiller, neutraliser ou refuser une opération, sans préavis si nécessaire.

En cas de litige sur un nom de domaine (p.ex. UDRP, procédure Registre, décision judiciaire/administrative), le Client demeure seul responsable. Boxis peut appliquer les décisions/mesures imposées par le Registre ou l'autorité compétente.

7. Impayés

En cas d'impayé, Boxis peut bloquer des opérations (p.ex. renouvellement, transfert sortant, mise à jour), refuser une demande, et appliquer des mesures de protection de ses droits jusqu'au paiement complet (conformément aux CGS).

8. Transfert sortant / codes d'autorisation

Le transfert sortant d'un nom de domaine peut être soumis aux règles du Registre (p.ex. période de verrouillage après création, interdiction après changement de titulaire, exigences d'authentification). Le Client s'assure que les conditions sont réunies (contacts à jour, email accessible, authentification, absence d'impayé).

Toute assistance (p.ex. génération/renvoi d'un code d'autorisation, déverrouillage, coordination Registre/registrar) est susceptible d'être facturée au temps passé (CGSP), en sus des coûts tiers.

9. Fin de service / suppression

À la fin du Service, le Client organise, sous sa responsabilité, le transfert sortant et/ou la récupération des éléments nécessaires (p.ex. zones DNS, informations techniques). À défaut, le nom de domaine peut expirer et être supprimé selon les règles du Registre.